



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 14 octobre 2020, à 14 h**, en visioconférence, en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19. Après la fin de la séance extraordinaire, les citoyennes et les citoyens pourront voir la séance en différé, à partir d'un lien qui sera partagé sur cette page : <https://bit.ly/3fh3jyf>

Conformément au Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, les questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le sujet inscrit à l'ordre du jour. Les citoyennes et les citoyens pourront transmettre leurs questions (seulement trois questions par sujet seront acceptées), de la diffusion de l'ordre du jour, et ce, **jusqu'à 16 h 30 le mardi 13 octobre**, à l'aide d'un formulaire en ligne. Seules les questions envoyées pendant cette plage horaire seront traitées. <http://bit.ly/1bdFKBv>

Fait à Montréal, le 13 octobre 2020

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Diane Mongeau

Publication : site Internet et Bureau Accès Montréal de l'arrondissement